



Aussac-Vadalle, le 18 janvier 2022.

M. LALUT Pascal  
2, rue du Bois de la Croix  
Ravaud  
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : Notification du procès verbal de la Commission de réforme

PJ : Procès verbal de la commission de réforme du 13.01.2022

Lettre recommandée avec AR

Monsieur,

Je vous notifie en pièce jointe, le procès verbal de la Commission de réforme pour sa séance du 13/01/2022.

Les avis de la commission de réforme ne sont pas susceptibles d'un recours au contentieux.

Seule la décision de l'autorité territoriale peut faire l'objet d'un recours.

Je vous informe que je constitue auprès de la CNRACL votre dossier de retraite pour invalidité.

A cet effet je vous demande de me faire parvenir les pièces suivantes qui sont indispensables pour la constitution de votre dossier :

- RIB
- Copie de votre avis de non-imposition éventuel
- Relevé de carrière des tous les autres régimes dont vous dépendez
- La période pendant laquelle vous avez effectué votre service militaire
- Copie de votre livret de famille ou à défaut copie de la carte nationale d'identité

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT



Mairie 61, Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel: [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)